

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 72 (1980)
Heft: 10-11

Artikel: Pour le pain, le paix et la liberté : les tâches du mouvement syndicale international
Autor: Kok, Wim
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour le pain, la paix et la liberté:

Les tâches du mouvement syndical international

*Par **Wim Kok**, président de la Confédération européenne des syndicats et membre du Comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres*

J'exprime tout d'abord les vœux du mouvement syndical international, et tout spécialement de la Confédération européenne des syndicats (CES), à l'occasion du centenaire de l'Union syndicale suisse. Je souhaite tout particulièrement que le nouveau programme de travail que l'USS a adopté mettra l'organisation encore mieux à même de remplir ses tâches, tant en Suisse que sur le plan international.

L'USS peut compter sur la solidarité de la CES et de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) comme elles comptent sur l'attachement, la solidarité et l'aide des travailleurs suisses pour accroître l'efficacité de notre action commune.

Je remercie ici l'USS pour son apport à l'édification d'un monde meilleur et plus juste; je l'invite à renforcer son engagement pour les valeurs dont la défense et l'affirmation sont la raison d'être du syndicalisme.

Dans l'ensemble du monde, richesses et pouvoirs restent concentrés entre quelques mains. C'est ce qui doit changer.

La situation des masses populaires doit être améliorée, encore que de manière variable selon les régions.

L'emploi et la satisfaction des besoins essentiels devraient être des préoccupations prioritaires des gouvernements. Ce n'est pas encore le cas.

On ne peut tolérer plus longtemps que les problèmes les plus pressants de millions d'hommes soient négligés – tant dans les pays en développement que dans les nations industrielles.

L'institution d'un nouvel ordre social est aussi important que celle d'un nouvel ordre économique. Leur édification doit être poursuivie parallèlement.

Je n'évoquerai évidemment pas, ici, toutes les tâches du mouvement syndical international. Je me limiterai à trois thèmes principaux:

- la situation économique et sociale et les défis des années 80: la politique de la CES dans ce domaine;
- l'influence des syndicats et la démocratisation;
- le tiers monde et la solidarité syndicale internationale.

La situation économique et sociale et les défis des années 80

Si les gouvernements poursuivent leur politique économique, on peut prévoir une forte augmentation du chômage en 1980 dans presque toute l'Europe occidentale. Au cours de cette année, le nombre des chômeurs

sera probablement de 9 millions et le taux de chômage de 6,4%. Il faut y ajouter environ 4 millions de chômeurs qui ne sont pas enregistrés. Les catégories les moins favorisées dans nos sociétés (les jeunes et les femmes) sont aussi celles qui souffrent le plus du chômage. Les dernières années, celui-ci a augmenté beaucoup plus rapidement chez les femmes que chez les hommes et près de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans.

Ce sont les travailleurs des régions et des branches économiques les plus faibles qui ressentent le plus les conséquences de la crise. Bien souvent, les gouvernements nationaux et régionaux sont impuissants face aux problèmes à résoudre, alors que les protestations des travailleurs se font de plus en plus vives. Ils ne prennent aucune initiative ou leurs mesures limitées ne sont pas à même de lutter efficacement contre le fléchissement de l'emploi.

Le chômage structurel détruit la personnalité de l'individu. Mais il signifie aussi gaspillage sur le plan économique. Il est socialement néfaste et politiquement dangereux. L'avenir de la démocratie est en jeu lorsque le chômage se propage et que les citoyens n'ont plus de prise sur l'évolution économique, lorsqu'on demande aux travailleurs d'accepter que leur pouvoir d'achat soit réduit et que l'on touche à des conquêtes sociales et à des services publics de nécessité vitale précisément pour les catégories de revenus les plus basses.

Au lieu d'adopter une politique globale en vue de mettre fin à la crise, un grand nombre d'institutions et de gouvernements européens se laissent aller au pessimisme. Ils se contentent de prétendre que le coût du travail est trop élevé, que les charges sociales sont trop lourdes et que les déficits des budgets publics sont excessifs. Cela ne va pas plus loin. Il est décevant de constater que les hommes politiques responsables se soucient si peu des besoins sociaux réels et continuent manifestement de donner la priorité aux intérêts financiers et économiques.

Dans la plupart des pays, les employeurs réagissent de la même manière. Ils rendent les syndicats responsables de la situation économique. Ils pensent que des bénéfices plus élevés auraient pour effet d'augmenter la croissance et permettraient par conséquent de créer un plus grand nombre de places de travail.

Mais la réalité est souvent toute différente. Les bénéfices sont utilisés pour des rationalisations qui visent précisément la suppression de places de travail et augmentent encore le nombre des chômeurs; et au lieu d'humaniser le travail, les rationalisations, bien souvent, le déshumanisent.

Les travailleurs sont directement concernés. Et pourtant les employeurs refusent aux travailleurs ou aux gouvernements le droit de participer aux décisions relatives aux investissements. Les employeurs prétendent que le chômage n'est pas si grave et qu'il s'agit surtout d'augmenter la mobilité de la main-d'œuvre afin de mieux harmoniser l'offre et la demande sur le marché du travail.

Dans l'optique des employeurs, la lutte contre l'inflation est indispensable, mais ils refusent un contrôle des prix, qui en est pourtant le corollaire.

Sur le plan européen, les employeurs continuent de s'opposer à un véritable dialogue et, a fortiori, à des négociations.

Aggravation du chômage

Les défis des années 80 rendent les problèmes actuels encore plus aigus. Si des mesures profondes et efficaces ne sont pas prises, je crains que le nombre des chômeurs devienne double au cours des prochaines années. Ma crainte se fonde sur des évolutions prévisibles, telles que l'augmentation de la population active, un taux de croissance peu élevé, des modifications structurelles fondamentales du commerce mondial et de la production, le rôle différent joué par l'Europe occidentale sur le plan international.

A cela s'ajoutent les innovations technologiques – je pense aux bouleversements apportés par les microprocesseurs – dont les répercussions sur l'emploi, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, ne peuvent guère être évaluées, et notre dépendance croissante dans les domaines de l'énergie et des matières premières.

L'Institut syndical européen (ISE) – un institut du mouvement syndical européen pour la recherche, l'information, la documentation et la formation – a publié un rapport intitulé «*L'économie européenne 1980-1985. Orientation pour une planification du plein emploi*». Il ressort de ce rapport qu'il sera nécessaire de créer 15 millions d'emplois en Europe occidentale jusqu'en 1985 pour ramener le taux de chômage en-dessous de 2%. A cet effet, l'Institut syndical européen propose une foule de mesures inspirées surtout par l'idée que l'objectif de la politique économique doit être la création de places de travail.

Dans le cadre d'une croissance qualitative et quantitative, la réduction de la durée du travail et la redistribution des emplois doivent être l'élément central d'un programme visant à réaliser le plein emploi.

L'Institut syndical européen qui a, jusqu'ici, été financé principalement par la Communauté économique européenne, s'est avéré en peu de temps (sa fondation remonte à 1978) un instrument efficace du mouvement syndical européen.

J'espère que les gouvernements des pays de l'AELE seront aussi disposés à participer au financement de ce travail et à soutenir ainsi la CES dans sa campagne pour un rétablissement du plein emploi.

Politique de la CES

Bien que le chômage varie d'un pays à l'autre et aussi d'une région à l'autre, l'énorme défi que constitue l'ampleur du chômage est au centre des préoccupations de la CES, tant dans ses congrès que dans les nombreuses séances de son comité.

Nous nous efforçons non seulement de rappeler ce problème aux hommes politiques responsables dans les institutions et les gouvernements européens, mais encore de mettre au point nos propres suggestions en vue de rétablir le plein emploi.

La CES demande qu'une stratégie de redressement, en relation avec une stratégie de la croissance sur le plan mondial, soit programmée dans le domaine socio-économique. Il est nécessaire de tenir compte des implications d'un tel programme sur le plan mondial afin de veiller notamment aux intérêts des pays en voie de développement. Le but principal – sur lequel se grefferont les autres objectifs – est de procurer un travail digne à tous ceux qui peuvent et veulent travailler.

Il y a une relation directe entre la politique de l'emploi et les exigences que nous formulons pour démocratiser l'économie, pour la mettre mieux au service de l'homme, pour écarter les crises.

Les syndicats poursuivront leur action – sur les plans de la loi et des conventions collectives – pour assurer à tous du travail et pour l'humaniser aussi.

Exigences précises

Je résumerai comme suit les exigences de la CES:

- a) Stimuler l'activité économique par le biais d'une politique systématique et qualitative de croissance, c'est-à-dire qui vise d'une part à rétablir et à garantir le plein emploi et, de l'autre, à améliorer la qualité de la vie.

Cette politique doit être aménagée de manière à augmenter avant tout l'emploi dans le secteur des services.

- b) L'évolution de la productivité et les applications des nouvelles technologies doivent être contrôlées; elles doivent être soumises à des critères sociaux.

Dans le passé déjà, l'évolution technologique a fait peser en tous pays des hypothèques sur l'emploi, tant dans l'industrie qu'ailleurs.

Les syndicats exigent d'être informés et consultés à temps. Cette évolution doit faire l'objet d'accords entre syndicats et patronat.

- c) Le travail doit être mieux réparti entre tous par le biais de réductions de la durée du travail, mais qui peuvent prendre des formes diverses. Aujourd'hui comme dans le proche avenir, les efforts – si nécessaires soient-ils – visant à maintenir les emplois et à en créer de nouveaux ne suffisent plus pour résorber entièrement le chômage ou l'écarter. Aussi le dernier congrès de la CES s'est-il prononcé pour une réduction de 10% en moyenne de la durée du travail au cours des quatre prochaines années.

Dans nombre de pays, des centrales membres de la CES ont déclenché des campagnes pour faire connaître ces exigences. Elles ont été coordonnées par notre secrétariat.

La CES prépare une nouvelle campagne portant sur des revendications aussi concrètes que possible. Les centrales affiliées sont invitées à nous

aider à les formuler de telle sorte qu'elles incitent les travailleurs à participer en grand nombre aux actions qui seront déclenchées. L'accent doit être mis sur les exigences connues aux travailleurs de tous les pays européens. C'est le moyen le plus efficace de créer une conscience européenne des problèmes de tous.

Le cadre supranational de la politique sociale et économique n'est pas encore suffisamment consolidé. La coordination doit être renforcée.

Cet avertissement s'adresse à la Communauté économique européenne (CEE), et plus encore à l'Association européenne de libre échange (AELE), qui se limite à promouvoir le libre échange, mais n'aborde guère les aspects sociaux des problèmes économiques.

Beaucoup de gouvernements tentent, par le biais du protectionnisme, ou en réexpédiant dans leur pays les travailleurs étrangers devenus superflus, de résoudre leurs problèmes au détriment des autres nations.

L'influence des syndicats et la démocratie

Plus les syndicats seront forts – sur les plans national et international – et mieux ils seront en mesure de réaliser nos objectifs.

Dès le début de leur activité, l'USS et les autres centrales affiliées aujourd'hui à la CES ont manifesté leur solidarité internationale.

Cette solidarité est vitale pour l'affirmation des droits syndicaux et pour le renforcement de la démocratie.

Nombre des problèmes avec lesquels nous sommes confrontés dépassent les frontières de l'Etat national. Il apparaît aussi qu'aucun gouvernement ne peut les résoudre seul.

Nous devons donc conclure à la nécessité – sur les plans européen et mondial – d'organismes syndicaux bien structurés et efficaces, capables de stimuler l'action commune, de mobiliser l'opinion publique et les travailleurs. Et j'ajoute dans une langue et avec des arguments qui les touchent.

Je relève aussi que nous pouvons tabler également sur l'aide des hommes de gouvernement et des membres des parlements proches de nous pour défendre nos objectifs. Mais leurs possibilités d'agir sont limitées. Elles se heurtent, comme les nôtres, à cette réalité: une démocratie qui s'arrête à la porte des entreprises. Des entreprises soustraites au contrôle démocratique.

On doit donc s'interroger sur les limites d'une démocratie dont les citoyens – en dépit de leurs droits politiques – sont menacés dans leur existence par des décisions et des faits économiques sur lesquels ils n'ont ni contrôle ni prise.

Que vaut une démocratie qui n'a rien d'autre à offrir à des millions d'adolescents et de jeunes prêts à entrer dans la vie professionnelle que la perspective du chômage, qu'un avenir d'assistés sociaux?

Dans nos pays, hommes et femmes sont citoyens et disposent du droit de vote. Mais encore faut-il, pour que la démocratie soit tout ce qu'elle

doit être, qu'ils participent à la vie politique, usent de leurs droits afin que la démocratie soit vraiment l'affaire de tous, «la démocratie de tous les jours», comme disent nos amis français.

La démocratie a encore besoin d'autre chose pour être ce qu'elle doit être que de tactiques électorales et de discours dominicaux. Elle doit être soutenue et renforcée au prix d'un effort soutenu, tenace, d'une action concrète conduite au jour le jour, dans l'intérêt des travailleurs qui constituent l'immense majorité de la population.

C'est cet effort que poursuivent les syndicats. Que pouvons-nous faire pour le renforcer?

Je n'aborderai pas ici l'inlassable travail accompli et poursuivi par les syndicats dans les 18 pays européens que coiffe la CES. Je me limiterai au plan européen, qui comprend l'ensemble de l'Europe occidentale, dont 33 organisations syndicales adhèrent à la CES.

Cette démocratie plus proche du citoyen que nous voulons, nous ne l'attendons pas au premier chef des activités des multiples organes de Bruxelles, de Luxembourg et de Strasbourg, mais d'une prise de conscience plus large des citoyens européens aux lieux où ils vivent, confrontés avec leurs réalités immédiates.

Pour stimuler cette prise de conscience, la CES veut être proche de la base: dans les régions et interrégionalement.

Comme pour les centrales affiliées, c'est un impératif pour la CES aussi. Elle s'est employée et s'emploie à stimuler – par-dessus les frontières – la coopération entre syndicats qui ont des problèmes communs et souhaitent les discuter ensemble.

Sur l'initiative de la CES trois «conseils syndicaux interrégionaux» – mais internationaux – ont été constitués. Un quatrième a été créé récemment pour la Regio basiliensis: Bâle, Sud de l'Alsace et du Pays de Bade. Un cinquième est en voie d'organisation pour la région germano-néerlandaise du Rhin inférieur, de l'Issel et de l'Ems.

Pour ce qui est du conseil syndical de la «Regio basiliensis», c'est la première fois qu'une organisation d'un pays non membre de la CEE y participe. J'en félicite tout particulièrement l'Union syndicale suisse.

Tiers monde et solidarité syndicale internationale

L'affirmation de la démocratie implique aussi un engagement pour le tiers monde. Certes notre solidarité est active, particulièrement à l'égard des syndicats qui, dans les pays en développement, luttent dans les conditions les plus difficiles.

Notre aide doit être intensifiée, mais nos possibilités d'action se heurtent à des limites.

C'est notamment le cas en ce qui touche les décisions qui concernent la position du tiers monde dans le commerce international. Mais ces décisions dépendent pour l'essentiel des gouvernements. Or, nombre d'entre eux – l'évolution du dialogue Nord-Sud le démontre – appuient

sur les freins. Ils dépensent des trésors d'imagination, non pas pour promouvoir, mais pour différer le «nouvel ordre économique et social» dont il est tant question.

Il faut dire aussi que les gouvernements ont relativement peu d'influence sur les puissances et les facteurs qui sont déterminants en matière économique et financière.

Les multinationales et les investisseurs étrangers qui exploitent les pays du tiers monde sans se soucier – ou que très peu – des hommes et des syndicats, ont un tout autre poids que les gouvernements.

Et reconnaissons aussi, en passant, que le bien-être dont nous bénéficions, nous le devons, en partie du moins, à ce système et à ses injustices. Les nations défavorisées et les travailleurs du tiers monde ont les regards fixés sur nous, sur notre riche Europe. Brimés et frustrés, ils s'interrogent sur la réalité de notre solidarité internationale.

L'un des moyens de la rendre plus efficace consiste à renforcer le mouvement syndical international – et nos pressions sur les gouvernements pour qu'ils cessent de résoudre leurs difficultés au détriment des frustrés et des démunis du tiers monde.

La crise économique qui touche tant de pays d'Europe est préjudiciable à la solidarité entre nations industrielles et pays en voie de développement.

L'écart est immense entre ce que les nantis promettent et ce qu'ils tiennent. Plusieurs pays ont aujourd'hui tendance à réduire l'aide publique au développement pour corriger leurs déficits budgétaires.

La pression que nous exerçons sur les gouvernements doit donc être renforcée.

Si nos pays démontrent par des actes leur volonté de répartir plus équitablement les emplois et le bien-être à l'échelle du monde, leur prestige, leur rayonnement, leur poids augmenteront dans une mesure considérable.

Aide directe

Le mouvement syndical peut fournir une aide directe aux syndicats du tiers monde en mettant à leur disposition des programmes de formation syndicale, ainsi que d'autres aides, par exemple en liaison avec la réalisation de projets visant à améliorer concrètement l'existence journalière... En matière d'aide au développement, les syndicats doivent intensifier leurs échanges d'informations et d'expériences. De ces échanges sortiront tout naturellement des suggestions et des projets pour de nouvelles actions conduites de solidarité.

Les syndicats des pays industriels ont aussi le devoir d'exposer à leurs membres de manière suivie et convaincante, la nécessité de la solidarité avec les travailleurs du tiers monde. Ils doivent aussi rappeler à leurs gouvernements les besoins des populations et les mesures que leur satisfaction appelle.

Face à l'internationalisation du capital, les syndicats doivent rappeler que la solidarité entre travailleurs est indispensable à l'échelle du monde.

Sur les plans national et international, les syndicats poursuivront, dans la solidarité, la lutte pour réduire et écarter les injustices.

Nous voulons que l'homme qui travaille puisse être, partout, maître de son destin pour mieux concourir au bien de tous.

Et puis, éluder les problèmes du développement, trop tarder à les résoudre, c'est un comportement non seulement inhumain, mais un comportement qui menace la paix du monde. En revanche, les efforts déployés pour une détente et des relations pacifiques entre l'Est et l'Ouest – et sur lesquelles insiste la Commission Brandt – sont une condition de la réalisation du nouvel ordre économique et social, dont l'objectif majeur est d'assurer: *le pain – la paix et la liberté.*